

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

QUELQUE CHOSE SE CACHE DANS LE SOL CETTE SAISON DE JARDINAGE – ET LA PLUPART DES CANADIENS NE LE SAVENT PAS!

*~Un sondage national montre que 30 pour cent des Canadiens ne sont pas protégés
contre le tétanos et plus de la moitié ignorent que
le bacille du tétanos se trouve dans le sol.~*

Le 12 mai 2008 (OTTAWA, ON) – Avec l'arrivée de la longue fin de semaine de mai, beaucoup de Canadiens démarrent la saison de jardinage! Mais ceux qui n'ont pas reçu de rappel contre le tétanos dans les 10 dernières années pourraient se mettre en danger de contracter cette maladie grave, potentiellement mortelle. Un récent sondage de Léger Marketing révèle que, bien que la plupart des Canadiens connaissent l'existence du vaccin contre le tétanos, trois sur dix déclarent ne pas avoir reçu d'injection contre le tétanos depuis plus de 10 ans. Afin d'aider les gens à se sentir confiants et protégés lorsqu'ils jardineront cette longue fin de semaine de mai, la Coalition canadienne pour la sensibilisation et la promotion de la vaccination (CCSPV) rappelle à tous les Canadiens de vérifier leur dossier d'immunisation et de se rendre chez le médecin ou dans leur centre de dépistage s'ils ont besoin d'un rappel.

« Bien que la plupart d'entre nous connaissons le tétanos et comprenons l'importance de la vaccination, beaucoup de gens ne réalisent pas encore qu'un vaccin de rappel est nécessaire pour maintenir leur protection », mentionne D^{re} Bonnie Henry, présidente de la Coalition canadienne pour la sensibilisation et la promotion de la vaccination. « Ce paradoxe montre combien de travail il reste encore à accomplir pour protéger les Canadiens de maladies comme le tétanos. L'injection pour le tétanos est sans danger, efficace et gratuite pour tous les Canadiens. Il n'y a donc vraiment aucune raison de ne pas se protéger.

VÉRIFIEZ VOTRE DOSSIER D'IMMUNISATION

Lorsqu'on leur demande s'ils ont discuté de vaccination avec leur médecin ou un autre professionnel de la santé, seulement 42 pour cent des Canadiens répondent avoir eu une telle conversation dans les cinq dernières années. Ces résultats vont dans le même sens qu'un autre sondage récent de Léger, qui établissait que six Canadiens adultes sur dix avouent ne pas savoir quels sont les vaccins recommandés aux adultes.

« Les chiffres indiquent que les Canadiens doivent avoir accès à de l'information sur la vaccination provenant de nombreuses sources. Il est important d'être informé, de poser des questions et de tenir un dossier pour assurer que vous demeuriez protégé à long terme », dit D^{re} Susan Bowles, vice-présidente de la Coalition canadienne pour la sensibilisation et la promotion de la vaccination. « La longue fin de semaine de mai, où beaucoup de Canadiens démarrent la saison de jardinage, est le moment idéal pour vérifier votre dossier d'immunisation et vous rendre chez le médecin ou dans votre centre de dépistage si vous avez besoin d'un rappel. »

- suite -

CREUSONS PLUS PROFOND : LA VÉRITÉ SUR LE TÉTANOS

Le tétanos est une maladie causée par une neurotoxine (ou un poison) secrétée par une bactérie, qui entraîne le dysfonctionnement du contrôle des réflexes nerveux au niveau de la colonne vertébrale. Ces bactéries qui composent la toxine du tétanos se trouvent dans le sol, les selles animales et la poussière, et peuvent aussi se trouver dans le compost ou les terreaux en sac que vous pouvez avoir dans votre jardin. Généralement, le bacille du tétanos pénètre dans l'organisme par des plaies cutanées ouvertes, comme celles qui apparaissent lorsqu'on se coupe sur un outil de jardinage tranchant ou sur les objets saillants enterrés dans le sol.

REMONTEZ VOS MANCHES ET PROTÉGEZ-VOUS

Les Canadiens devraient recevoir une injection de rappel du tétanos tous les 10 ans. Les adultes de 60 ans et plus présentent un risque accru d'infection par le tétanos, puisqu'ils peuvent ne pas avoir été vaccinés lorsqu'ils étaient plus jeunes, ou peuvent avoir simplement oublié de maintenir leur immunisation au moyen d'une injection de rappel tous les 10 ans. Si vos vaccins ne sont pas à jour, rendez-vous chez votre médecin ou dans votre centre de dépistage local et demandez une injection de rappel. Les immigrants entrant au Canada pourraient aussi être à risque, car beaucoup n'auraient pas reçu de vaccin contre le tétanos dans leur pays d'origine. Ils devraient vérifier s'ils doivent recevoir le vaccin complet contre le tétanos.

Afin de réduire les risques de contracter le tétanos lorsque vous êtes dans le jardin ou à l'extérieur, suivez ces étapes simples :

1. Assurez-vous que vos vaccins sont à jour;
2. Recevez le vaccin contre le tétanos tous les 10 ans;
3. Portez des gants, des vêtements protecteurs et des chaussures lorsque vous jardinez;
et
4. Si vous êtes blessé, lavez immédiatement les blessures en profondeur avec du savon et de l'eau chaude.

À PROPOS DE LA COALITION CANADIENNE POUR LA SENSIBILISATION ET LA PROMOTION DE LA VACCINATION

La Coalition canadienne pour la sensibilisation et la promotion de la vaccination est un partenariat de 28 organisations nationales. Sa mission est de favoriser le contrôle, l'élimination et l'éradication des maladies évitables par la vaccination au Canada en sensibilisant les personnes de tout âge aux bénéfices et aux risques de l'immunisation, au moyen d'activités d'éducation, de promotion, de défense et de relations avec les médias.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre centre de dépistage local ou visiter le site Web de la CCSPV au www.immunize.ca, qui donne un guide de vaccination pour adulte, ou communiquer avec :

Laura Grice
MS&L
416-847-1319
Laura.Grice@msslpr.ca

Mary Appleton
CCSPV
613-725-3769, poste 139
immunize@cpha.ca